Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 71 (1926)
Heft: 8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXIe Année | N° 8 | Août 1926

A propos de l'emploi rationnel de l'artillerie.

Tout en étant d'accord avec les conclusions auxquelles M. le lieutenant-colonel Buchi aboutit dans son article : « L'artillerie et son emploi rationnel »[1], je crois nécessaire de relever quelques-unes des questions traitées qui peuvent facilement induire en erreur et fausser les idées sur les possibilités de l'artillerie.

Dans la première partie de son travail, l'auteur estime, avec beaucoup de raison, que nous devons connaître l'artillerie des armées voisines et que, dans nos exercices à double action, nous devons admettre une artillerie adverse armée des matériels qu'elle aurait en réalité, quelle que soit l'infériorité dans laquelle pourrait se trouver, de ce fait, notre artillerie. Il aurait été avantageux que, dans l'aperçu qu'il nous donne, l'auteur établît la distinction entre les matériels utilisés par les artilleries étrangères et ceux qui ne sont que des matériels d'essai. Par exemple, le canon de 75 mm St. Chamond représenté à la fig. 1, le canon de 150 mm. du Creusot et tous les matériels à chenilles de St. Chamond ne sont que des modèles d'essai et ne figurent, pour autant qu'on peut le savoir, dans aucune artillerie.

Il ne faut pas compter qu'une des armées qui ont fait la dernière guerre puisse, d'ici à quelques années, moderniser son artillerie d'une façon très sensible. Cela ne signifie pas que

[1] Voir *R. M. S.*, livraisons d'août et de septembre 1925.
Cet échange d'opinions entre deux camarades artilleurs, l'un et l'autre compétents et également enthousiastes de leur arme intéressera vivement nos lecteurs. A ceux d'entre eux qui ne possèdent pas notre volume de 1925, nous pouvons envoyer l'étude du Lieutenant-colonel Buchi en brochure tirée à part. Mais nous ne disposons que de sept exemplaires. Nous les enverrons à qui en désirera un, dans l'ordre des demandes. Prière de joindre à la demande la somme de un franc en timbres-poste *(Réd.)*.